

CHARTRE D'ADHESION AU SERVICE EN LIGNE

BASE DE DONNEES NATIONALE DES FORMATEURS

Dans le cadre de la réforme du dispositif national de financement de la formation continue, qui consiste entre autres à la digitalisation de ses services, le CNFCPP a entrepris la mise en place d'un ensemble de services en ligne, dont l'actuel service qui permet aux formateurs de s'inscrire sur une Base de données nationale.

Ceci permettra de :

- Assurer la fiabilité des données relatives aux formateurs, afin de garantir la qualité des prestations des formateurs,
- Simplifier les procédures, réduire le nombre de pièces constituant les demandes de financement de la formation et alléger les délais de traitement,
- Disposer d'une base de données, afin de permettre au CNFCPP de mener, dans une phase ultérieure, des actions de formation et de certification au profit des formateurs.

Pour ce faire, les formateurs désirant mener des activités de formation continue financées par le CNFCPP, doivent s'inscrire et ce suivant les étapes suivantes :

1. S'inscrire en ligne,
2. Se connecter et remplir le CV en ligne,
3. Envoyer au CNFCPP par voie de courrier postal ou par dépôt au BOC (CNFCPP, 92, rue de Palestine – 1002 Tunis) une copie de la CIN et une copie de toutes les pièces justificatives des informations déclarées sur la présente plateforme. Les copies des Diplômes doivent être certifiées conforme à l'originale. Les Diplômes obtenus à l'étranger ou du secteur privé doivent être accompagnés d'une copie certifiée conforme à l'originale de la décision d'équivalence.
4. Consulter régulièrement la plateforme, et compléter éventuellement les pièces exigées, ou mettre à jour les informations personnelles.
5. Imprimer le CV validé (n'est possible qu'après validation par les services du CNFCPP), ainsi que le badge personnel qui sera exigé par les services du CNFCPP

Obligations du formateur :

- Les paramètres d'accès à la plateforme sont strictement confidentiels, ils ne peuvent en aucun cas être divulgués à d'autres parties,
- Le formateur s'engage sur la véracité des déclarations et des pièces présentées. **Toute tentative de fraude ou de falsification entraîne automatiquement la radiation du formateur de cette plateforme, en sus des poursuites administratives et judiciaires,**
- Le formateur est tenu de présenter son badge lors des actions de contrôle des actions de formation menées par les services du CNFCPP,
- Le formateur s'engage à mettre à jour régulièrement son CV,

- L'inscription dans la plateforme est annuelle, le formateur est tenu de réactiver son inscription au début de chaque année (sans présenter les pièces déjà fournies), afin d'obtenir un nouveau badge relatif à l'année en question,

Chaque information ou mise à jour doit être validée par les services du CNFCPP.

Les données relatives aux formateurs ne serviront que pour l'évaluation des demandes de financement des actions de formation déposées par les entreprises et les partenaires professionnels. Le CNFCPP s'engage à assurer la confidentialité des données des formateurs.

J'accepte que mes données personnelles soient traitées par le Centre National de Formation Continue et de Promotion Professionnelle selon la réglementation en vigueur à savoir la loi organique n°63 en date du 27 juillet 2004 portant sur la protection des données à caractère personnel. J'aurai à exercer mon droit d'accès par mail à contact@cnfcpp.tn et mon droit d'opposition.